

Éoures & vous

«Conseils de quartier : les CIQ resteront au cœur de la concertation »

La Ville de Marseille est désormais gérée par une nouvelle équipe municipale. Nous, CIQ, allons bien sûr travailler avec elle et être un élément moteur dans tous les projets qui seront cohérents avec les intérêts de notre quartier d'Éoures.

Dans le respect de leur programme de campagne, cette nouvelle équipe nous annonce que la mise en place des Conseils de quartier sera effective courant



2021, « pour construire une démocratie locale et remettre du lien entre les Marseillais et leurs élus ». Il nous est précisé que ces Conseils de quartier seront un véritable espace public de discussion et de propositions, permettant aux habitants de prendre part à la réalisation de projets dans leur quartier, en déci-

dant entre autres de l'utilisation du budget participatif. Ces Conseils de quartier seront composés de 16 habitants et de 16 représentants d'associations, volontaires et tirés au sort. Les modalités de fonctionnement restent à définir. Les Elus nous assurent que les CIQ resteront au « cœur de la concertation ».

Il nous semble important d'affirmer que les CIQ sont des structures efficaces qui assurent déjà avec succès le lien avec les Elus locaux. Les CIQ ont une connaissance du terrain et des projets qui n'est plus à prouver. Nous voulons continuer à exister car nous sommes utiles et notre action s'inscrit dans un véritable bénévolat.



Pierre Lolloz
Président du
CIQ

Rejoignez nous sur
www.ciq-eoures.fr

é d i t o



Artisans et services à Eoures

Nouveau look et nouveaux propriétaires pour la boulangerie historique du village



C'est désormais Alexandre et Aurélie PICANO qui vous accueillent à la boulangerie du cœur de village. « Nous habitons Eoures depuis 2017. Le souhait d'Alexandre était de se mettre à son compte. Lorsque nous avons su que le fond de commerce était à vendre nous n'avons pas hésité ».

Bien des péripéties plus tard, après de gros travaux « il y en avait besoin, les équipements étaient vraiment très anciens », après une rénovation de la devanture qui a su préserver le patrimoine local, les affaires ont repris avec succès.

Les horaires de la boulangerie ont été étendus. « Nous sommes ouverts tous les jours de la semaine de 6h à 19h30 sans interruption, 6h à 13h30 le dimanche. Nous avons besoin de travailler. »

« La recette du gibassier reste inchangée, nous voulons perpétuer la tradition ». Outre les baguettes, pains spéciaux, formules sandwiches du midi, et autres spécialités boulangères, la pâtisserie occupe également



Alexandre, Aurélie, Alicia et Alexis

une place importante. « Notre ambition est d'être des créateurs de plaisirs. Nous avons gardé les gâteaux traditionnels pour ne pas décevoir notre clientèle fidèle, mais nous nous essayons à des gâteaux plus modernes ». Et ça marche ! Un aide pâtissier a dû être recruté pour aider Alexandre et son frère à répondre à la demande. Un boulanger à temps partiel complète l'équipe. Christine est également là, tous les matins sauf le lundi, pour la vente... et pour blaguer et rire avec les clients.

La terrasse de la boulangerie est très appréciée. « nous avons des clients qui se retrouvent là tous les jours. Cela anime le village. Notre allongement continue à favoriser cette vie de village avec des animations pour les fêtes traditionnelles, Halloween par exemple dernièrement ».



Les autres commerces alimentaires à Eoures



Histoires gourmandes - M et Mme RICARD
8 bd notre dame - 04 91 89 45 99
Magasin rénové - tous les pains - pâtisserie
Sandwich - plats cuisinés sur commande.
ouvert de 6h à 13h30 puis de 16h à 19h30.
Dimanche de 6h à 13h30. Fermé le jeudi.



Épicerie l'Olivier - Clément et Lauriane
8 bd notre dame - 09 61 63 53 56 - 04 91 45 53 56
Épicerie fine agriculture raisonnée.
Fromage charcuterie AOP. Cave à vins
Ouvert de 7h à 19h30. Dimanche de 8h à 13h.
Fermé le jeudi. Livraison gratuite.



Les minots Pizzaiol's - Loris Cappelletti
8 bd notre dame - 04 65 57 02 36 - 06 01 92 80 14
Pizzas artisanales cuites au feu de bois.
ouvert de 18h30 à 22h30. Fermé le lundi.
A emporter ou sur livraison.



La rôtisserie Marylou - Chez Mario
8 bd notre dame - 06 11 66 44 16
Cuisson à la broche. Poulets fermiers
label rouge, Jambonnette de dinde
ouvert de 7h à 13h et de 16h à 20h
Dimanche de 8h à 13h. Fermé le jeudi.



Aux tropiques - Philippe Nicolopoulos
2 rue du village - 06 78 84 73 51
Tabac- Presse - petite épicerie - Loto
PMU - cave à cigares.
ouvert de 7h à 19h - mercredi de 7h à 13h.
Dimanche de 8h à 13h.

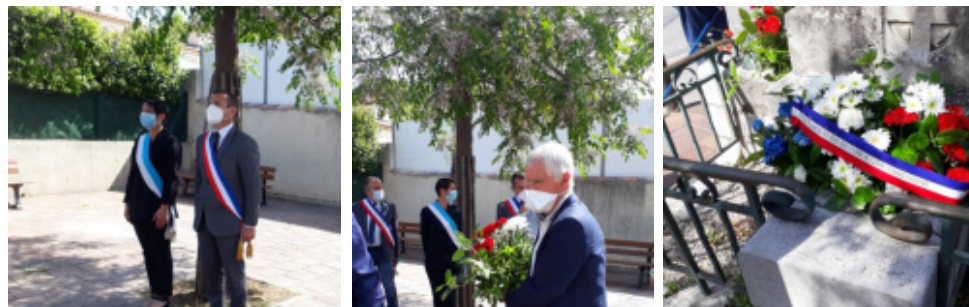


Boucherie du village - Chez Jean-Luc et Nathalie
04 91 27 17 12 - 4 chemin de la Pageotte
Boucherie, volailles, triperie, rôtisserie,
Traiteur- dépôt de paniers potager city
ouvert de 7h30 à 13h, puis de 16h à 19h30.
Dimanche de 7h30 à 13h. Fermé le lundi.



Devoir de mémoire du 8 mai

Ce fut une commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale bien particulière cette année !
Mais quelles que soient les circonstances, le devoir de mémoire reste le plus fort. Distanciation sociale oblige, peu de participants, pas de regroupement festif, une Marseillaise, très belle, entonnée a capella.
La météo ne s'y est pas trompée, le soleil a illuminé cette cérémonie... masquée



Commémoration du 11 novembre



11 novembre 1918. A 11h, dans toute la France, les cloches et les clairons sonnèrent le cessez-le-feu. Des millions de soldats sont morts pour la France. Pour notre liberté. Pour que vivent nos valeurs. N'oublions jamais.
Pour cette 102^{ème} édition, et depuis 21 ans, merci Camille d'œuvrer pour que nous n'oublions pas.





Le clocher actuel de Notre Dame d'Eoures fut construit en 1875. Il est de style roman et a fort belle allure, pourvu de cloches et d'une horloge. Sa tour s'élève à 18 mètres du sol, surmontée d'une statue de la Vierge qui domine le terroir placé sous sa protection. Les mains jointes, le regard levé vers le ciel, Notre Dame d'Eoures, Notre Dame du Lierre, prie pour nous.

Le clocher fut conçu par Henri-Jacques Espérandieu (1829-1874) architecte de la basilique Notre Dame de la Garde et du palais Longchamp



Eoures—Vue générale

Aujourd'hui, il est impossible de trouver un angle de vue qui permette une vision d'ensemble dégagée du village comme sur cette carte postale ancienne.

La colline du Ruissatel qui se découpe dans le ciel, elle, ne change pas. Elle culmine à 448 mètres d'altitude et domine toujours le village d'Eoures de son profil trapu et massif.

On ne pouvait y deviner la nouvelle croix qui la surplombe puisqu'elle a été érigée en 2002.

De même, la statue de ND d'Eoures a changé. Elle a été rénovée en 2008.



Formes graves et séquelles de la COVID-19.

Résumé de la communication présentée le 31/10/20 par B. Lalanne, chef de service réanimation cardiaque à St Joseph, habitant Eoures.



Depuis le 1^{er} mars, il y a eu plus de 33.000 décès, liés au coronavirus en France.

Les EHPAD représentent 1/3 de ces décès.

Plus de 100.000 nouveaux cas sont recensés chaque semaine, 80% des infections seront des formes bénignes, 6% des patients infectés devront être hospitalisés, 1,1% requerra un passage en réanimation et 0,6 % décèderont.

92% des cas de COVID-19 décédés sont âgés de 65 ans ou plus.

Ils présentent au moins une comorbidité (66%) : pathologie cardiaque (34%) ; hypertension artérielle (25%) ; diabète (16%) ; une pathologie respiratoire, rénale, neurologique (10% chacune) ou une obésité (6%).

L'obésité fait avancer la COVID-19 sévère vers des âges plus jeunes.

Le coronavirus se lie à une enzyme localisée à la surface des cellules qui tapissent les vaisseaux de nos organes (poumons, rein, cœur, intestin...), pour pénétrer dans la cellule hôte. Une fois exposés, ces organes peuvent déclencher une réponse immunitaire intense.

Dans une « tempête immunitaire », de nombreux médiateurs sont libérés et provoquent l'atteinte polyviscérale irréversible qui emporte nombre de patients.

L'atteinte pulmonaire avec insuffisance respiratoire survient classiquement après 7 à 10 jours d'évolution, une ventilation contrôlée peut être indispensable.

La péjoration respiratoire observée chez des patients parfois sans comorbidité pourrait être expliquée par une atteinte des centres respiratoires au niveau du tronc cérébral.

Il existe des variations interindivi-

duelles dans le tableau clinique et la réponse aux traitements rendant la prise en charge complexe.

Une fibrose pulmonaire peut persister après une forme initiale sévère. Elle est caractérisée par un déclin progressif de la fonction respiratoire, et, une sensibilité accrue aux infections respiratoires. Elle concerne une minorité de patient, mais même un faible degré de fibrose résiduelle peut accroître la mortalité chez les sujets âgés.

Les atteintes cardiovasculaires regroupent les myocardites, les syndromes coronariens aigus, les troubles du rythme et les complications thromboemboliques pouvant tous aboutir à une insuffisance cardiaque.

Une grande partie des patients atteints ont une pathologie cardiaque sous-jacente.

Les lésions myocardiques sont associées à un mauvais pronostic. Il existe une corrélation entre lésions myocardiques préalables, atteintes cardiaques liées à la COVID-19 et issue fatale.

Les conséquences des atteintes cardiovasculaires peuvent persister après la sortie de la phase aiguë. Elles réclament surveillance prolongée et traitement approprié.

En réanimation, plus de 20% des patients développent une insuffisance rénale et nécessitent pour certains une épuration extrarénale.

Les atteintes rénales liées au virus sont instamment réversibles. L'évolution vers l'insuffisance rénale chronique étant silencieuse, les malades atteints doivent être surveillés sur une longue période. Une des voies d'entrée privilégiée du virus dans le cerveau est une dissémination par la muqueuse olfactive, puis le bulbe olfactif.

Plus d'un tiers des patients présentent des céphalées, des troubles de la vigilance voire des crises comitiales ou un accident vasculaire cérébral.

La perte de l'odorat et du goût sont

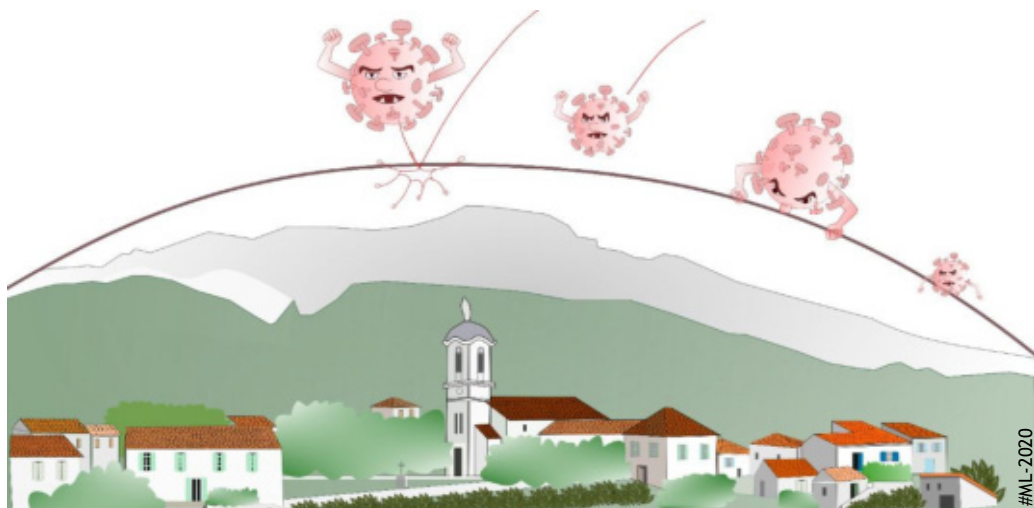
fréquentes, plus volontiers chez les femmes. La récupération est le plus souvent rapide. Ces atteintes nécessitent parfois de la rééducation avec un médecin ORL.

Si le virus peut rester à l'intérieur de certains neurones sans présenter de toxicité aiguë, il peut causer des dysfonctionnements sur le long terme et théoriquement conduire à une dégénérescence cérébrale des décennies plus tard.

La baisse de la force musculaire est quasi constante chez les sujets alités. La reprise d'une activité physique, la marche est la plus simple, doit se faire dès que possible.

Certains patients qui ont séjourné longtemps au sein d'unités de soins intensifs vont présenter une « neuro-myopathie de réanimation ». Ce type d'atteinte n'est pas une complication directe de l'infection mais est plutôt un « dommage collatéral » qui nécessitera une rééducation prolongée lors de la convalescence.

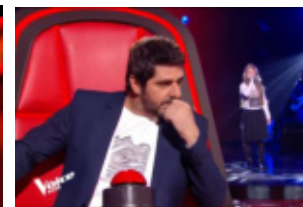
- Des séquelles psychologiques et psychiatriques sont à craindre chez les patients, les soignants et les victimes du confinement.



Infos quartier



Maya : Une « Voix » à Eoures

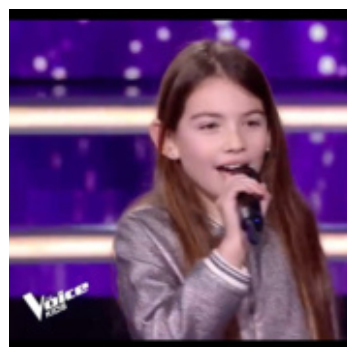


Auditions à l'aveugle 12/09 : Maya chante shallow

interprète Shallow, la chanson de Bradley Cooper et Lady Gaga. « C'était magique, j'étais comme dans un rêve ! » se souvient-elle. « Pourtant j'étais perturbée. A la télé, les fauteuils étaient carrés ; là ils étaient ronds ! ».

Nikos accueille les parents de Maya dans les coulisses des auditions à l'aveugle de The voice kids d'un grand « Bonjour les Marseillais ! ». Sur la scène, Maya s'avance, souriante, détendue. Avec puissance et facilité, du haut de ses 9 ans, elle

Succès total pour Maya, les 4 jurés se retournent en cœur. Et se disputent pour être choisis comme coach. « J'ai hésité car ils étaient tous très convaincants. J'ai choisi Patrick Fiori, parce c'était le plus expérimenté ».



Battle de l'équipe Patrick Fiori 26/09 : Tchavolo, Maya, Alice. Le trio chante One Last time d'Ariana Grande



Equipe constituée pour les battles : ce sera avec Tchavolo et Alice sur la chanson d'Ariana Grande « One Last time ». « C'est incroyable la masse de travail nécessaire. 6 à 8 heures par jour, sur une dizaine de jours pour apprendre et répéter la chanson ». Les enfants sont bien entourés, il y a des coachs vocaux, psy-

chologues, stylistes, coachs communication « coucou Amber ! », journalistes. « Et surtout, une salle de repos avec des trampolines, des bonbons, et des goodies » ... Patrick Fiori est adorable, très protecteur. « C'est un boute en train, il n'arrête pas de faire des blagues ».

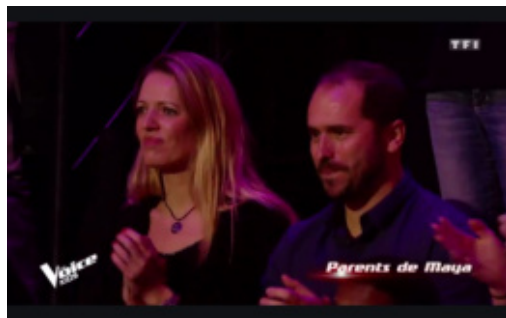


Maya : Une « Voix » à Eoures

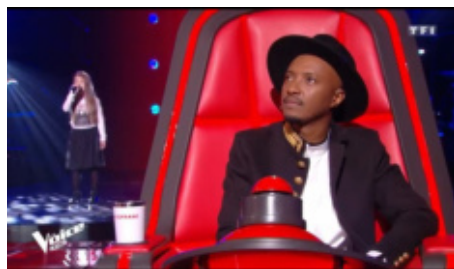
Jour de prime. Maya paraît bien petite sur l'immense plateau. Mais dès les premières notes, la magie opère. La voix de Maya est puissante, mature, très juste. Soprano est impressionné « une voix si puissante dans un si petit corps ! ». « J'étais dans ma bulle, c'était irréel. La cohésion était forte entre nous 3. Pas d'esprit de compétition, on s'entraidait, on travaillait ensemble. D'ailleurs à la fin on est tombé dans les bras les uns des autres »

Fin de l'aventure pour Maya. « Pas grave, je prends beaucoup de plaisir à chanter, j'adore être sur une scène. Mais la compétition, ce n'est pas mon truc... »

Belle aventure également pour Johann et Sandra, les parents. « le plus dur, c'est de ne pouvoir en parler à personne, même aux proches ». Les tournages ont eu lieu à la Toussaint et en décembre 2019. Et c'est passé à la télé en septembre 2020. Heureusement



qu'on a pu échanger pendant ces 42 longues semaines avec les autres parents ». Les diffusions télé ont été un immense plaisir, même si le montage est surprenant. Maya se souvient « La scène où on arrive la première fois dans les locaux, on a fait genre 56 fois la prise... et ça n'a pas été retenu ! ». Les parents sont très fiers de Maya. « mais surtout, on a été impressionné par sa capacité à apprendre. Elle était concentrée, elle a bossé énormément. Elle a appris très vite une chanson en anglais, alors qu'elle ne maîtrise pas du tout cette langue et qu'elle connaissait à peine l'air ». Bravo Maya !



Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt sur le territoire de la commune de Marseille (PPRIF)



Audience du 28 Mai 2020

Lecture du 8 juillet 2020

Le 13 novembre 2018, nous avons été plusieurs à engager un recours en demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral du 22 Mai 2018 par lequel le préfet des Bouches du Rhône a approuvé le plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) sur la territoire de la commune de Marseille. Nous estimions que l'enquête et le contenu du plan étaient entachés de nombreuses irrégularités.

Toutes les contraintes et obligations de ce plan reposent sur les habitants des zones concernées. Aucune contrainte de normalisation n'a été prise à l'encontre des collectivités qui ont délivré les permis de construire : elles ne sont pas tenues d'apporter une solution pour abaisser le niveau d'insécurité établi par le plan.

Après un procès à charge la 5^{ème} chambre du tribunal administratif de Marseille a rendu son jugement. Toutes les requêtes présentées ont été rejetées. Le tribunal condamne une partie des requérants à verser à l'état au titre de l'article L 761-1 du code de justice admi-

nistrative des sommes allant de 1.000 à 2.000€ au titre des dommages et intérêts (frais d'avocats). Notre tort c'est d'avoir regardé de trop près le règlement du PPRIF aux lourdes conséquences pour les habitants des zones concernées. Notre tort est d'avoir mis en évidence les irrégularités, les enquêtes publiques bâclées, les réouvertures d'instruction autorisées à l'administration préfectorale et refusées aux avocats des requérants. Pour cela la justice de la république nous a sanctionné.

Sanctionné parce que nous sommes sorti de notre rôle. Nous avons osé contester l'administration préfectorale.

Sanctionné parce que nous avons mis en évidence les incohérences et les passes droit contenus dans ce plan.

Sanctionné parce que nous avons compris et dit que ce plan n'avait qu'un seul but : protéger l'Etat de tous recours des citoyens en cas de sinistre.

notre sécurité ne fait pas partie de leurs priorités.



Je laisse à chacun le soin d'apprécier ce « jugement ». Nous ne ferons pas appel, nous avons appris à nos dépens qu'il ne fallait pas s'en prendre à l'administration quand elle veut se protéger et nous laisser entrevoir une convergence justice / administration préfectorale.

La page est tournée. Cette décision de justice difficile à admettre, nous sommes contraints de l'accepter, c'est l'état de droit. Maintenant nous nous devons d'aborder ces difficultés avec nos nouveaux élus qui devront trouver des réponses à tous ces problèmes que leurs prédécesseurs leur ont laissés en héritage. La tâche est immense.

La dure réalité est que le plan est en application depuis la signature de l'arrêté préfectoral le 22 Mai 2018.

Que ce passera-t-il si votre logement est sinistré par un incendie de forêt et que vous n'avez pas réalisé les mises aux normes ?

Comment va réagir votre assureur ?

Si vous mettez votre bien en vente

quel sera le montant de sa dépréciation ?

Il est utile de résumer les obligations de mise en conformité applicables aux zones concernées :

Le montant des travaux obligatoires et exigibles peut s'élever jusqu'à 10% de la valeur du bien soit 40.000€ pour un bien de 400.000€.

A compter de la date de signature de l'arrêté préfectoral le 22 Mai 2018 :

- **construction interdite** en zone rouge,

- **un délai de 2 ans** pour mettre aux normes les portails d'accès qui doivent être équipés d'un dispositif de déverrouillage pour le passage des véhicules de secours,

- **un délai de 5 ans** pour la mise aux normes des biens.

Inévitablement nous serons confrontés à ces mises aux normes soit lors d'un acte notarié vente ou succession. Cette pratique est déjà installée pour l'assainissement qui n'est pas raccordé au réseau du tout à l'égout.

Pour information :

- A ce jour aucune de ces dispositions ne peut bénéficier de défiscalisation, de subvention ou d'aide.

Pierre RIGAUD

Vice président du CIQ d'Eoures



CIQ Eoures : Procès verbal de l'AG Ordinaire du 14.12.2019



Rapport moral 2019 présenté par D.D'ANDREA, Président du CIQ.

Réunions : CIQ les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois.

le CIQ participe aux réunions mensuelles de la fédération des CIQ et aux réunions de la Mairie de Secteur

Manifestations 2019 : loto (150 participants) délocalisé aux Camoins (salle trop petite), tombolas, fête du village les 8 et 9 juin : inauguration de la place Auffan, concours de boules (120 participants), marche jusqu'au sommet du Ruissatel avec petit-déjeuner au départ (50 marcheurs) concert en live du groupe Trizy Live Orchestra, repas festif le dimanche (190 habitants d'Eoures et des villages environnants autour d'une paëlla royale) , beaujolais nouveau, 11 novembre, 8 mai, souvenir français, anniversaires des adhérents une fois par trimestre.

commémoration du 8 mai et du 11 novembre (à noter une augmentation significative d'habitants d'Eoures venus à ces manifestations). Malgré des informations diverses sur la non commémoration du centenaire de la guerre 14/18 pour des problèmes de sécurité, le CIQ a décidé à l'unanimité de passer outre.

Edition de 2 bulletins du CIQ

Soutien aux Associations locales : Souvenir Français - Club du 3^{ème} âge.

Actions du CIQ en 2019

Travaux réalisés : L'état des routes s'est fortement dégradé avec formation de "nids de poules" dans la plupart des routes du village. Ceux-ci sont rebouchés régulièrement et se reforment tout aussi vite !!!

PPRIF : Le CIQ d'Eoures et la fédération des CIQ du 11^{ème} ont saisi le tribunal administratif en déposant un recours contentieux contre le PPRIF.

Demande de renseignements suite à l'obtention d'un permis de construire en zone rouge alors qu'il y a eu des refus pour certains autres.

Urbanisme : Demande renouvelée de la création d'une voie DFCL Bringueronne /Micouline.

PLUI : Le PLUi doit prendre en considération les difficultés grandissantes de circulation avec la réalisation de la RD4D (plus de nouvelles)

Sécurité : Augmentation très importante des cambriolages.

Propreté : Nettoyage des trottoirs inexistant. Demande d'étude pour le tout à l'égout à la Montadette.

Pose d'un distributeur de sacs pour crottes de chien.

Groupe scolaire : Projet de remplacement des 3 préfabriqués par des bâtiments modulaires. A suivre !!!

Transports : Demande renouvelée de rotations plus importantes du 12 surtout pendant les vacances scolaires et demande de la prolongation du tramway jusqu'à la Valentine.

Demande d'une étude pour prévoir un bus pour le lycée d'Enco de botte (transversale avec Allauch.)



Rapport financier 2019 :

Recettes 2.625€ : Adhésions, encarts publicitaires, produits financiers.

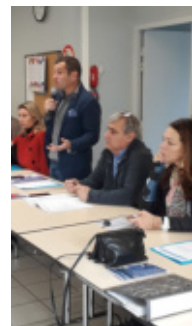
Dépenses 1.606€ : frais du bulletin, manifestations.

Solde au 31/12/18 : 1.018€

CCP : 4.119€ - SMC 4.845€

Documents consultables sur simple demande auprès du CIQ.

Intervention des élus :



Julien RAVIER, maire des 11-12 s'est engagé sur les dossiers suivants :

Transports :

Transports pour desservir le nouveau lycée à étudier avec la Région. Création d'une 4^{ème} voie de chemin de fer

à Saint-Marcel pour plus de rotations. Projet d'une liaison par Tramway Valentine-Caillols à relancer : en attente d'un financement par l'état.

Groupe scolaire :

Rénovation prévue avec la dernière génération de préfabriqués (chauffage et climatisation)

Rénovation des vestiaires du stade des Camoins- Eoures- la Treille.

Rénovation et agrandissement de la maison de quartier, les études doivent se faire en début d'année 2020.

La ville a pris en charge la gestion financière de la maison de quartier (chauffage, ménage, entretien) mais le comité de gestion garde la gestion des utilisateurs.

Tout à l'égout : Le tout à l'égout Montadette demandé par le CIQ et la mairie n'est pas prioritaire par rapport à d'autres quartiers de Marseille. Il faut continuer les demandes.

Propreté : Le problème de la propreté vient de la gestion du travail qui reste compliquée du fait du faible nombre d'employés et il n'y aucune possibilité d'embauche, il faut donc répartir les interventions entre chaque quartier.

PPRIF : La mairie du 11-12 soutient les CIQ du 11^{ème} car l'enquête a été faite trop rapidement, avec peu de concertation.

Voirie - Circulation :

La RD4D sera le chantier de la prochaine mandature, ce sera une priorité. Devient compétence métropole.

D'FCI : On était en train d'aboutir car un accord a enfin été trouvé avec tous les propriétaires des terrains concernés. Passe à la métropole.

Maurice REY (Conseiller Municipal et Conseiller Départemental)

Participation du département pour la réfection des vestiaires du stade et de l'école maternelle.

Participation pour le remplacement ou l'amélioration de la maison de quartier.

Participation à 80% du financement des caméras de surveillance.

Participation à la sécurisation du collège du Ruissatel (caméras, carte d'accès) et maintien des médiateurs malgré le désengagement de l'état.



Questions diverses des habitants :

PPRIF : question sur l'acceptation de certains permis de construire . Réponse de Julien RAVIER : Il s'agit de permis déposés antérieurement à la nouvelle réglementation la mairie poursuit les recours entrepris pour faire évoluer le PPRIF.

Intervention de Myriam JANIN, présidente de la fédération des CIQ des 11^{ème} : Tous les CIQ du 11^{ème} ont lancé un recours. La mairie était partie prenante de cette étude et ne doit pas dire qu'elle n'y est pour rien même si les responsabilités sont minimes. L'avocat engagé n'est pas sûr de gagner car le dossier est très complexe. Julien Ravier s'est engagé à mener les actions utiles pour faire évoluer le PPRIF qui doit rester un document vivant.

Sécurité : Les cambriolages sont en augmentation significative, le stationnement toujours anarchique aux entrées et sorties de l'école, la vitesse toujours excessive et les priorités non respectées. Réponse de Julien RAVIER : transfert de certaines compétences de la police nationale vers la police municipale (plus de présence sur le terrain et moins de verbalisation)

Augmenter les effectifs pour aller de 450 à 1000.

Déploiement de caméras (pouvoir de dissuasion et amélioration de la résolution des affaires).

Signalisation horizontale et verticale à revoir pour la vitesse et les priorités.

Proposition d'une réunion en janvier organisée par le CIQ avec le Commandant du 11^{ème} arrondissement. Pour le stationnement étudier le projet de créer un arrêt minute en



face de l'église (préemption).

Maison de quartier : Intervention de Pierre LOLLIOZ qui demande la signature rapide d'une convention avec la Mairie pour définir le rôle de chacun afin que le comité de gestion garde le pouvoir de gérer l'occupation des locaux.

Problèmes d'inondation au vallon de la Micouline et en contrebas de la Pageotte, ainsi que le déversement des égouts sur les voies du village (Escourches). Réponse : c'est de la compétence de la Métropole qui en sera informée.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions terminées la séance est levée.

Le Président

Denis D'ANDREA

La secrétaire

Christine CEROU



ANNEE 2020 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :



M. Pierre
LOLLIOZ

Président d'honneur :



M. Daniel
ZINOLA

Vice-Présidents :



M. Camille
SIBILLE



M. Roger
BONNETON



M. Pierre
RIGAUD



M. Bernard
LANNE



Mme Christine
CEROU

Trésorière :



Mme Olga
SABARTHES



Mme Anne
FRANCIA

Secrétaire :



Mme Maryse
LIAIGRE



M. Sébastien
GUILLO

Convocation à l'assemblée générale du CIQ d'Eoures

L'Assemblée générale Ordinaire de votre CIQ aura lieu cette année

le samedi 23 janvier 2021 à 9h30 précises

Dans les locaux de la Maison de Quartier, place JB Auffan :

Ordre du jour :

Rapport moral de 2020 et quitus - Rapport financier de 2020 et quitus
Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration

Démission de l'actuel bureau - Renouvellement du bureau

Questions diverses

Les candidats souhaitant devenir membres du bureau sont invités à se faire connaître par lettre, au C.I.Q. avant le 31 décembre 2020.



Lettre des parents d'élèves « les Minots d'Eoures » à Michèle Rubirola

A Marseille, le 15 octobre 2020

Objet : demande de rendez-vous urgent

Copie : Maire de secteur, adjoint en charge du plan des écoles, adjoint chargé de l'éducation

Madame le Maire,

Par le présent courrier, l'Association des parents d'élèves de l'école d'Eoures souhaite vous interpeller dans le cadre des travaux qui sont prévus pour le groupe scolaire d'Eoures.

Ces derniers visent à réhabiliter les anciens logements de fonction et à remplacer les bâtiments modulaires plus que vétustes qui servent actuellement de classe, de salle informatique, de bibliothèque ODBC ou bien encore de loge pour les ATSEM.

Lors du dernier conseil d'école, nous avons été informés en tant que parent d'élève du projet qu'avait entrepris la mairie pour cette rénovation. Un projet de cette ampleur va impacter la vie des élèves et plus généralement celle du village pendant plusieurs décennies.

Nous avons constaté que celui-ci avait été modifié par rapport à celui qui nous avait été présenté en tout début d'année 2020. Force est de constater qu'il ne correspond plus aux besoins énoncés par les utilisateurs : responsables du groupe scolaire et association des parents d'élèves.

Tout comme vous et votre équipe, nous sommes farouchement attachés, aussi bien en tant que parents d'élèves, qu'habitants au bien-être de nos enfants et à la qualité des structures d'accueil de nos écoliers.

L'école d'Eoures est, vous le savez, un lieu central de la vie du village. Il est indispensable de réussir sa modernisation et d'en faire un outil adapté à un enseignement générateur de succès scolaire.

Aussi, nous avons été très surpris qu'aucune concertation préalable sur ce sujet n'ait été mise en place, ni avec les parents d'élèves, ni avec le Comité d'Intérêt de Quartier.

Au vu du calendrier opérationnel qui nous a été communiqué, il est urgent qu'une rencontre soit organisée et ce dans les plus brefs délais avec l'Elu responsable de l'Education en Mairie Centrale, de la Mairie de secteur ainsi que l'ensemble des services concernés. Ce projet doit être l'occasion de mener une réflexion commune, tenant compte des avis de chacune des parties avec pour objectif principal le bien-être de nos enfants.

J'attends votre retour, nos coordonnées étant en en-tête de ce courrier, et vous remercie d'avance de votre réactivité.

Veuillez recevoir, Madame le Maire de Marseille, l'expression de mes meilleurs sentiments

Pierre Lolloz
Président du CIQ d'Eoures

Emilie Schneider
Présidente de l'Association d'élèves de l'école d'Eoures

Manifestations - Comité des fêtes Eoures



Chers habitants et amis,



en cette année si particulière, nous regrettons de ne pas avoir pu organiser la traditionnelle fête annuelle du village.

Nous espérons pouvoir la reporter à début septembre, mais la situation ne le permettait pas., notamment au regard des contraintes administratives que l'organisation de cet événement représente. Au vu du contexte actuel, nous ne pourrions malheureusement pas non plus organiser notre loto de Noël.

Mais rassurez-vous : nous travaillons déjà sur les festivités de l'année 2021 et espérons vous y retrouver encore plus nombreux ! Chacun d'entre nous a pu se rendre compte de l'importance des liens que nous avons créés depuis ces années, et combien il est important de faire perdurer l'esprit de notre village.

Ainsi, nous profitons de l'occasion pour vous apporter tout notre soutien, et avons une pensée particulière aux commerçants qui nous accompagnent chaque année lors de nos festivités en leur souhaitant le meilleur pour les temps à venir.

Au plaisir de vous retrouver pour de nouvelles festivités !

Prenez soin de vous et de vos proches.



Association « Les Artistes d'Eoures »

« L'ART NE SERT A RIEN ????

La première fonction de l'art est évidemment de produire de la beauté, puisque c'est sa définition. Et la beauté, étant une finalité sans fin, n'a pas d'autre but qu'elle-même. Elle est pure gratuité et infinie liberté. Elle ne doit rien à personne et ne demande rien d'autre qu'elle-même.

Face à une peinture, une sculpture, une musique, un poème... notre cerveau sécrète de la do-

pamine..... La preuve tangible que l'art peut contribuer à notre bien-être, qu'il n'est pas un luxe mais une nécessité. »

Que d'interrogations !!!!! Apportez votre propre réponse en rejoignant notre association «les Artistes d'Eoures ». En cette période angoissante et tourmentée nous avons encore plus besoin de créer pour exister .

Toutes les techniques sont acceptées, toutes les expériences sont les bienvenues.

Renseignements : 04 91 43 32 18 et 06 10 84 78 43
MAISON DE QUARTIER D'EOURES – tous les jeudis de 9h à 12h.



Association « D'stress 13» - PILATES ... Autrement

Pendant la période de confinement, les cours de Pilates sont maintenus et se déroulent en visio.

Les cours ont lieu le mardi à 19H et le vendredi à 9H.

Le tarif est inchangé, soit 20€ les 3 cours.
Possibilité de coaching individuel sur demande.

Ensemble, avec le sport, restons en forme et solidaires..



Pour plus d'informations, contacter Laure au 06.72.85.83.10



Maestria Manuelles

La mosaïque est un art ancestral et un moyen d'expression inépuisable qui se décline dans des styles très variés ! Le mien est celui du mélange de matériaux, de textures et de couleur.

Vous y réaliserez un tableau ou un objet en pâtes de verre, grés cérame, ardoise, perles coquillages....
Vous utiliserez la technique directe ou indirecte.

Les cours peuvent se faire aussi dans le cadre d'un accompagnement de projet personnel (décoration en mosaïque dans votre habitation par exemple).

Mélange de matières et de couleurs se jouant des lumières, des transparences, des opacités ...

Assemblage de multitudes de petits bouts récoltés, de tesselles

découpées, taillées pour former un décor.

La mosaïque est un art complexe et riche où il faut couper pour assembler, trouver la juste place.

Qu'elles soient naturelles (pierre, bois, métal) ou plus sophistiquées (miroir, verre coloré, or, perles de verre, émaux), c'est toujours un jeu d'assemblage magnifique...

Vous pourrez aussi, quelque soit votre niveau, suivre les cours et réaliser vous-même une mosaïque.

Dans l'atelier de mosaïque du dimanche matin, je vous invite à partager cette passion et à exprimer la créativité qui est en vous, grâce à une émulation du groupe.

Avec la pandémie, nous ne tarderons pas à re ouvrir cet espace de créativité.



Renseignements : Monique Marcellin tél 04 91 44 19 14
E-mail : moniquemosaic13@gmail.com
Dimanche de 9h à 12h –MAISON DE QUARTIER D'EOURES



**Boostez
Vos neurones
Avec
l'association
Atout Mémoire**

L'association ATOUT MEMOIRE présente les lundis matin de chaque semaine l'ATELIER MEMOIRE.

La mémoire est un muscle et comme tel il est important de l'entretenir. Il arrive avec le temps qu'elle perde de son acuité. Il est possible de remédier à cet état peut-être simplement en l'aidant au moyen d'exercices.

ATOUT MÉMOIRE propose au cours d'ateliers de tester votre capacité, puis de réveiller et développer une mémoire en sommeil de la meilleure façon : ludique.

L'objectif est donc, au moyen d'exercices accessibles à tou.te.s, de faire fonctionner toutes les zones du cerveau :

mémoire de court terme et instantanée (restituer une phrase ou une liste de mots énoncés par l'animatrice)

- Mémoire des connaissances acquises (règles des jeux, écriture)
- Mémoire des automatismes (faire du vélo, jouer d'un instrument)
- Mémoire des sens (se souvenir d'un paysage, reconnaître une voix, se souvenir d'une odeur)

Et c'est aussi un lieu de communication et d'échange. L'ATELIER MEMOIRE a repris début septembre.

Venez et stimulez vos méninges en vous amusant avec la langue française, les jeux de logiques et même de mathématiques.

Renseignements Diane Brun
06.24.90.57.38

Le lundi de 10h à 11h30
MAISON DE QUARTIER D'EOURES

Association Bel Age Eoures

Lorsque les règles de confinement le permettent, Mme Augustin et ses bénévoles accueillent les adhérents les jeudis de 14h à 17h à la maison de quartier. C'est l'occasion de passer des après-midi entre amis : loto, animation, goûter, colis de Noël,.. Vous êtes les bienvenus dès 55 ans.

Amandine Ochin - Michaël Nicolle

VOS NATUROPATHES A ÉOURES

Naturopathie, iridologie, réflexologie plantaire,
massage ayurvédique.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Amandine : 06.20.62.38.44 - Michaël : 06.81.60.34.44

www.vivrelanaturopathie.com

La chevêche d'Eoures



Pour consulter le programme complet des activités de la Chevêche (Réunions et sorties nature) rendez vous sur notre site internet : www.cheveche.fr et notre page Facebook



Bulletin édité par le CIQ
d'Eoures,
Place Auffan
13011 MARSEILLE

Comité de rédaction :
Olga SABARTHES
Maryse LIAIGRE
Pierre LOLLIOZ
Bernard LALANNE
Denis D'ANDREA
Collecte des dons :
Daniel ZINOLA



Journal distribué dans les boîtes aux lettres à 1000 exemplaires.

Cette année, crise Covid oblige, nous avons renoncé à collecter les dons auprès des commerçants, artisans et professionnel du quartier.

Le CIQ d'Eoures a besoin de votre soutien. N'hésitez pas à adhérer et ainsi participer activement à la vie locale. Le montant de l'adhésion est libre, vous pouvez déposer votre chèque dans la BAL située sur le mur droit de la boulangerie, ou dans celle de la maison de quartier. A réception, le CIQ vous transmettra un reçu. Merci de votre soutien.

mail : ciq.eoures@gmail.com

Adresses utiles

Police secours : 17

Pompiers : 18

Allo Mairie : 0810 813 813

Pharmacie des Camoins
Tél. : 04 91 43 12 47

Cabinet médical d'Eoures
70 rue Arnould—Eoures
Docteur Michèle Bérenger
Tél. : 04 91 27 05 98 - 06 08 05 76 47
Docteur Rachid Mechouek
Tél. : 04 91 36 24 56

Cabinet Kinésithérapie, Ostéopathie
8 avenue de la Bringueronne—Eoures
Robert Traversa, Audrey Norais, Anaïs Loiseau,
Hélène Garcia, Lemieux Zoé
Tél. : 04 91 43 23 67

Kinésiologie : Valérie Gouge
18 b rue du Village
Tél. : 06 15 07 74 97

Ostéopathie : Margaux Nesonson
Tél : 06 24 93 20 47—sur rendez-vous
margauxnesonson@gmail.com

Infirmier : Pierre Viscerta
Tél. : 06 80 02 55 29
montée d'Eoures

Bureau municipal annexe de la mairie :
La Valentine - Tél. : 04 91 89 03 97

Commissariat de Police :
187, route Nationale - Saint-Marcel
Tél. : 04 91 18 22 50

Assistance sociale Eoures, Les Camions, La Treille
Tél. : 04 91 18 47 15 - 04 91 18 47 12